

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 52	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 23 mars 2021

Vote(s) pour : 46  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 29 mars 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

### Point n°2021-03-29-BD-4 :

**Signature d'une convention entre Metz Métropole et SEMIA / THE POOL et versement d'une subvention.**

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,  
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le Budget Primitif 2021,  
VU les statuts de l'Association THEPOOL,  
VU le rapport d'activité 2020 de THE POOL,  
CONSIDERANT le rôle majeur de THE POOL dans l'émergence de projets entrepreneuriaux innovants,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée,  
DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 150 000 €.

Pour extrait conforme  
Metz, le 30 mars 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT





## CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

### Entre :

- 1) Metz Métropole, dont le siège est situé au 1, Place des droits de l'homme à 57000 Metz, représentée par son Président, ou son représentant, dûment habilité aux fins des présentes, ci-après désignée par les termes "Metz Métropole"

### Et

- 2) L'association SEMIA, dont le siège social est situé 11 rue de l'Académie à 67000 STRASBOURG, inscrite auprès du registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le volume 82 folio 150, ci-après dénommée SEMIA, représentée par son Président, Monsieur Pascal NEUVILLE

### PREAMBULE

SEMIA, est un des incubateurs de référence du Grand Est, présent à Strasbourg, Mulhouse, Charleville-Mézières (Rimbaud Tech), Reims (Innov'Act) et Metz (THE POOL à BLIIDA), ayant accompagné plus de 200 projets depuis 2000, avec un taux de survie à 5 ans des entreprises créées de 76%, ayant prouvé son approche dans le cadre de l'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes.

SEMIA a développé une approche méthodologie, #IncubationBySEMIA, permettant une amélioration qualitative de l'accompagnement des projets, méthode qui est aujourd'hui proposée à d'autres structures souhaitant développer une nouvelle activité de type Incubation, ou professionnaliser leur activité existante.

Le processus d'incubation comporte une phase d'incubation collective, précédant une phase individuelle dont la durée s'adapte à la réalité des projets, en s'appuyant principalement sur des critères d'intensité technologique et de besoin en financement.

Pour faire vivre ce processus, SEMIA s'appuie sur une équipe de professionnels, experts dans leurs domaines d'activités et formés à l'accompagnement de projets innovants.

Forte de 21 personnes, l'équipe SEMIA possède un véritable savoir-faire, qui se structure autour d'outils et méthodologies transférables à des structures souhaitant s'engager dans le développement d'une activité d'incubation professionnalisée.

C'est cette méthode, #IncubationBySEMIA, reconnue par les partenaires de l'écosystème de l'innovation du Grand Est, que SEMIA se propose de développer en s'appuyant sur la continuité de l'activité de l'incubateur The Pool, via l'ouverture d'un établissement secondaire sur le territoire de Metz Métropole, dédié exclusivement à l'accompagnement de projets innovants sur ce territoire, permettant également de structurer autour de ce socle méthodologique, un réseau d'incubateurs d'excellence sur le territoire de la Région Grand Est.

Metz Métropole et la Région Grand Est souhaitent poursuivre le développement de l'incubateur The Pool, afin d'asseoir un incubateur de référence sur le territoire, renforcer l'offre professionnelle d'accompagnement d'entreprises innovantes sur le territoire de Metz Métropole, et par ce biais permettre d'accompagner chaque année un stock d'une trentaine startups et un flux annuel d'une quinzaine de projets innovants au sein d'un incubateur d'excellence tel que défini par la Région Grand Est.

Metz Métropole et la Région Grand Est ont validé les résultats déjà constatés depuis 2018 de l'utilisation de la méthode #IncubationBySEMIA, et souhaitent voir SEMIA continuer à la déployer sur le territoire de Metz Métropole, autour de l'incubateur existant, devenu, au 1er janvier 2021, établissement secondaire de SEMIA.

Afin de garantir l'adéquation du projet et son développement avec la stratégie de développement économique des acteurs du territoire, ce projet d'application de la méthodologie #IncubationBySEMIA sera piloté par un comité stratégique regroupant les acteurs du territoire, ainsi que des membres issus de l'association TCRM-Blida et SEMIA.

## **Il a été convenu ce qui suit :**

### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

SEMIA s'engage, de sa propre initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet d'intérêt général défini à l'article 2 de la présente convention et à fournir l'ensemble de ses prestations d'accompagnement aux strat-up du territoire.

La présente convention a pour objet de définir, le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation des subventions allouées par Metz Métropole à SEMIA. pour la réalisation de ses objectifs en 2021, dans le cadre du projet d'intérêt général THE POOL

### **ARTICLE 2 – ACTIONS / PROJET D'INTERET GENERAL**

SEMIA s'engage à poursuivre l'activité d'incubation au sein de son établissement secondaire THE POOL, basé à Metz (BLIDA), sur la base des caractéristiques suivantes :

- Une méthodologie d'incubation décrite en annexe 1,
- Un dimensionnement et des prestations d'accompagnement portant sur une quinzaine de projets

nouveaux et une trentaine de projets incubés en permanence,

Il est entendu que la méthodologie mise en œuvre privilégiera la qualité plutôt que la quantité, ce qui garantira le caractère d'excellence de l'incubation.

Le représentant de Metz Métropole au Comité Stratégique sera Mme Claire ANCEL, Conseillère Déléguée au numérique de Metz Métropole.

### **ARTICLE 3 – MONTANT DE LA SUBVENTION DE METZ METROPOLE**

Metz Métropole attribue une subvention de 150.000 € à SEMIA pour soutenir la réalisation des actions / projets visés à l'article 2.

La subvention constitue la contrepartie des prestations de services rendues par l'Association SEMIA aux startups incubées. Elle n'est pas versée pour couvrir les coûts de l'Association SEMIA mais permet de diminuer le prix des prestations de services rendues par l'Association SEMIA aux startups. De cette manière, le prix des prestations de services rendues aux startups diminue à proportion de la subvention accordée à l'Association SEMIA.

### **ARTICLE 4 – MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

Les modalités de versement sont les suivantes :

- 75 000 € à la signature de la convention,
- 75 000 € avant le 15 octobre 2021.

### **ARTICLE 5 – COMMUNICATION**

Les partenaires s'engagent à mentionner le partenariat sur tout document de communication portant sur l'objet de la présente convention, via notamment l'apposition de leurs logos respectifs.

### **ARTICLE 6 – CONTROLE DE L'UTILISATION DE LA SUBVENTION**

SEMIA transmet à Metz Métropole, au plus tard dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, un compte rendu financier constitué d'un tableau des charges et des produits affectés à la réalisation du projet conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Ce document sera assorti de toutes les justifications nécessaires, et notamment :

- Du rapport d'activité,
- Du bilan financier de l'exercice concerné avec ses annexes,
- Du rapport des commissaires aux comptes.

Dans tous les cas, Metz Métropole est libre de demander tout document qu'elle estime nécessaire pour justifier l'utilisation de la subvention.

Metz Métropole se réserve le droit de contrôler, sur pièces et sur place, les renseignements donnés par l'intermédiaire de ses agents. SEMIA s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

Metz Métropole contrôle, à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet.

#### **ARTICLE 7 – SANCTIONS**

Metz Métropole demandera le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en cas d'inexécution, de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par SEMIA, ou de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par SEMIA, notamment lorsque les sommes octroyées n'ont pas été affectées au projet subventionné ou lorsque la contribution financière a excédé le coût de la mise en œuvre du projet.

SEMIA devra également restituer tout ou partie de la subvention versée en cas de reversement de la subvention à un tiers, en cas de refus de l'Association de se soumettre au contrôle de l'utilisation de la subvention tel que défini à l'article 6 de la présente convention.

#### **ARTICLE 8 – DUREE**

La présente convention est conclue au titre de l'année 2021 et s'achèvera lors de la communication des pièces visées à l'article 6, et au plus tard le 30 juin 2022.

#### **ARTICLE 9 – MODIFICATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION**

Toute modification des dispositions de la présente convention interviendra par voie d'avenant.

Si pour une cause quelconque résultant du fait de SEMIA, la présente convention n'est pas appliquée, Metz Métropole se réserve la possibilité de résilier unilatéralement la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception sans verser d'indemnité et sans devoir verser les reliquats de subventions qui seraient encore dus. La résiliation prendra effet deux mois après la réception de la notification.

#### **ARTICLE 10 – LITIGE**

La présente convention est soumise à la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation.

Si dans un délai de deux mois à compter de la réception par l'une des deux parties des motifs de contestation, aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait à Metz, le ..... (en deux exemplaires originaux)

Pour Metz Métropole,  
La Conseillère Déléguée au numérique :  
Claire ANCEL

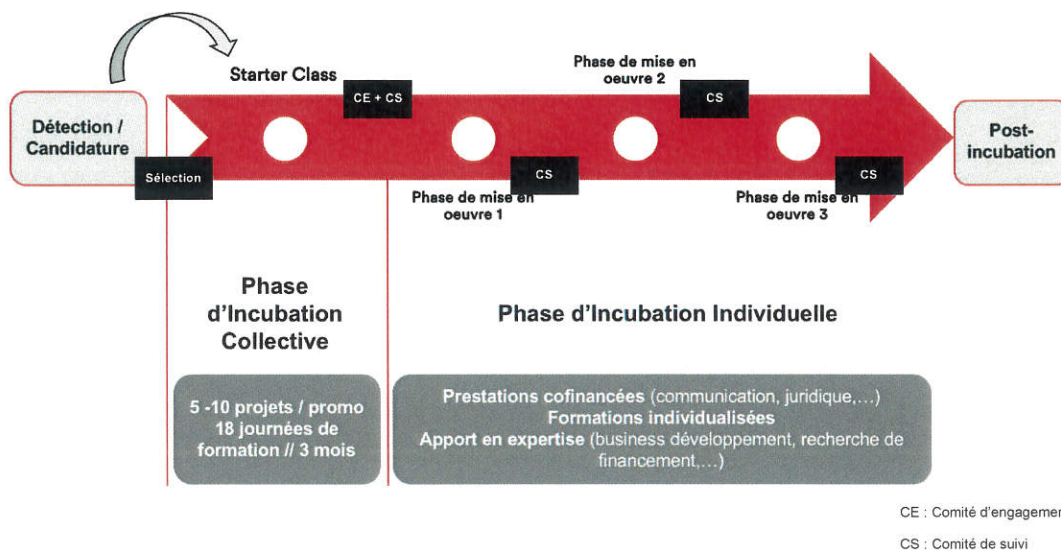
Pour SEMIA,  
Le Président :

Maire de Châtel Saint Germain

Pascal NEUVILLE

## Annexe 1 : méthodologie de l'incubateur

Le processus d'incubation, tel que décrit dans le schéma ci-dessous, comporte une phase d'incubation collective, précédant une phase individuelle dont la durée s'adapte à la réalité des projets, en s'appuyant principalement sur des critères d'intensité technologique et de besoin en financement.



## Annexe 2 : budget de l'incubateur pour 2021

<b>Budget prévisionnel incubateur The Pool 2021</b>			
<b>CHARGES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>PROJETS</b>	<b>120000</b>	FEDER	226488
2 programmes Starter Class	50000	Région Grand Est	150000
Prestations externes aux projets	70000	Metz Métropole	150000
		Mécénat	50000
<b>COMMUNICATION &amp; EVENEMENTS THE POOL</b>	<b>30000</b>	Participation incubés prestations externes	35000
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>60471</b>		
Loyer	30000		
Frais de transport et réception	15000		
Participation tickets restaurant	5000		
Téléphones / imprimante / internet	5400		
Entretiens locaux, petites fournitures, assurances, frais bancaires	2071		
Abonnements outils de gestion	3000		
<b>GESTION ET PILOTAGE</b>	<b>65833</b>		
Frais de déplacement réseau	2849		
Communication réseau	7665		
Développement outils IT réseau	6582		
Expertises juridiques et financières	2849		
Encadrement et management	45888		
<b>SALAIRES</b>	<b>335184</b>		
Directeur	95256		
Startup manager (2 ETP)	130536		
Chargée admin, comptable et financière	49392		
Chargée de communication et événements	60000		
<b>TOTAL</b>	<b>611488</b>	<b>TOTAL</b>	<b>611488</b>





## Rapport d'activité 2020

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

**Metz Métropole**





## Sommaire

Présentation générale  
Objectifs et bilan 2020  
Perspectives 2021  
Conclusion et annexes



## 1. Présentation générale





## Contexte

Bâtiment totem de coordination French Tech East, BLIIDA est le tiers-lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective de Metz !

Une centaine d'artistes, d'artisans, d'entrepreneurs, d'associations, d'institutions, de grandes entreprises et de médias se côtoient sur ce site de 30 000 m<sup>2</sup>, qui comprend notamment des espaces de création, des salles d'événements et de réunions, des bureaux, un espace de coworking, un makerspace et un incubateur d'entreprise.

Situé à 10 minutes en voiture de la gare, du Centre Pompidou-Metz et du centre-ville, ce tiers-lieu est un pôle artistique, numérique et économique majeur pour Metz et la Région Grand Est, mais aussi un lieu grand public avec l'organisation d'événements festifs et familiaux.

BLIIDA est un lieu de sociabilité, tourné vers le futur, ouvert au public, qui porte la marque de territoire Art & Tech. Véritable laboratoire urbain, c'est le lieu dans lequel nous pouvons : S'inspirer, Découvrir de nouveaux métiers & de nouvelles façons de consommer, Travailler, Fabriquer, Entreprendre, Créer, Se divertir, Louer, Visiter, Apprendre.

TCRM-BLIIDA a lancé The Pool, incubateur de startups innovantes, en septembre 2018 afin de proposer une offre professionnelle d'accompagnement d'entreprises innovantes, permettant l'incubation à terme de 35 projets par an.



## Membre de 2 réseaux d'incubateurs:

### 1) Incubateurs d'excellence du Grand Est:

- Semia (Strasbourg – Mulhouse)
- The Pool (Metz)
- Incubateur Lorrain (Nancy)
- Technopole de l'Aube (Troyes)
- Innov'Act (Reims)
- Rimbaud'Tech (Charleville Mezieres)

### 2) Incubateurs appliquant la méthodologie « IncubationbySemia »:

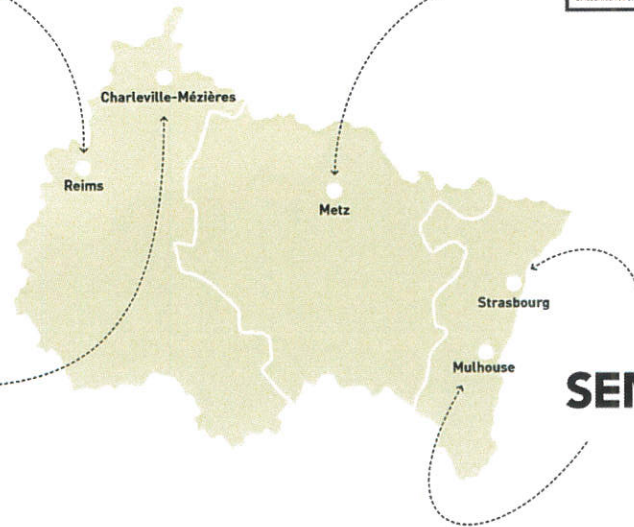
- Semia (Strasbourg – Mulhouse)
- The Pool (Metz)
- Innov'Act (Reims)
- Rimbaud'Tech (Charleville Mezieres)



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*

**#IncubationBySEMíA**

**INNOVACT**  
ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

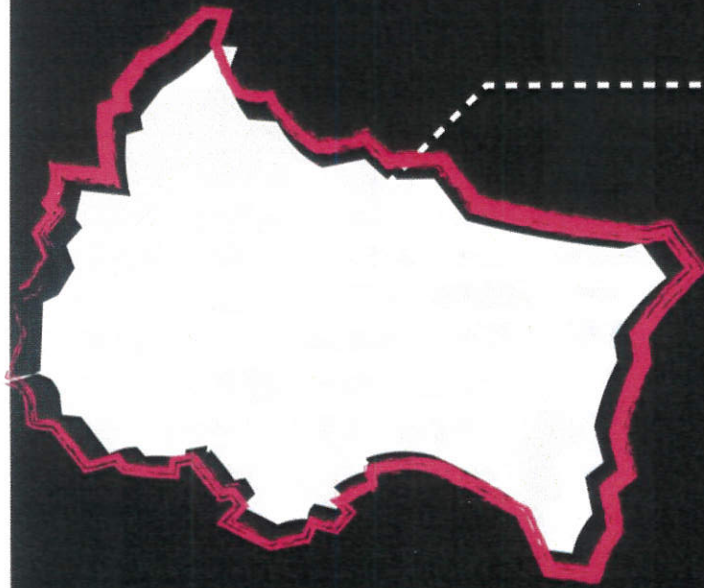


**R** Rimbaud tech

**SEMíA**

4 Incubateurs  
5 Territoires locaux  
1 Région

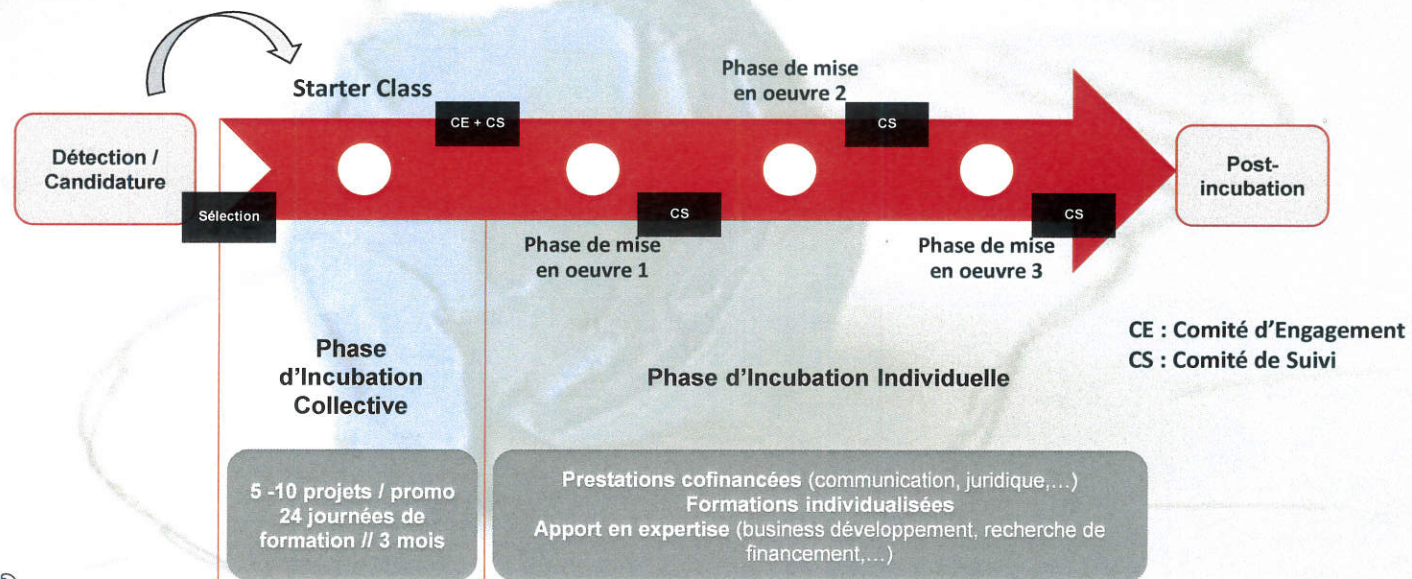
## VERS QUEL TYPE DE RESEAU ALLONS-NOUS ?



**DES INCUBATEURS QUI ONT UNE  
COUVERTURE TERRITORIALE ET UNE  
ANIMATION PROPRE, MAIS PART  
D'UNE ORGANISATION  
AVEC UNE METHODOLOGIE, DES  
PROCESSUS ET OUTILS UNIFIES**

# #IncubationBy SEMIA

## Un processus d'accompagnement éprouvé







## Chiffres clés

	2019	2020
Total Projets Incubés (incubation individuelle)	 25	 31
Projets passés par la Starter Class	 13	 17
Projets validés par les Comités d'Engagement	 25	 15
Effectifs	 3	 4
Budget (k€)	 504	 600

## L'équipe en 2020:



**Martin Greder**

Responsable de l'incubateur



**Elise Edon**

Operation Support Manager



**David Lakomski**

Startup Manager



**Harold Zouari**

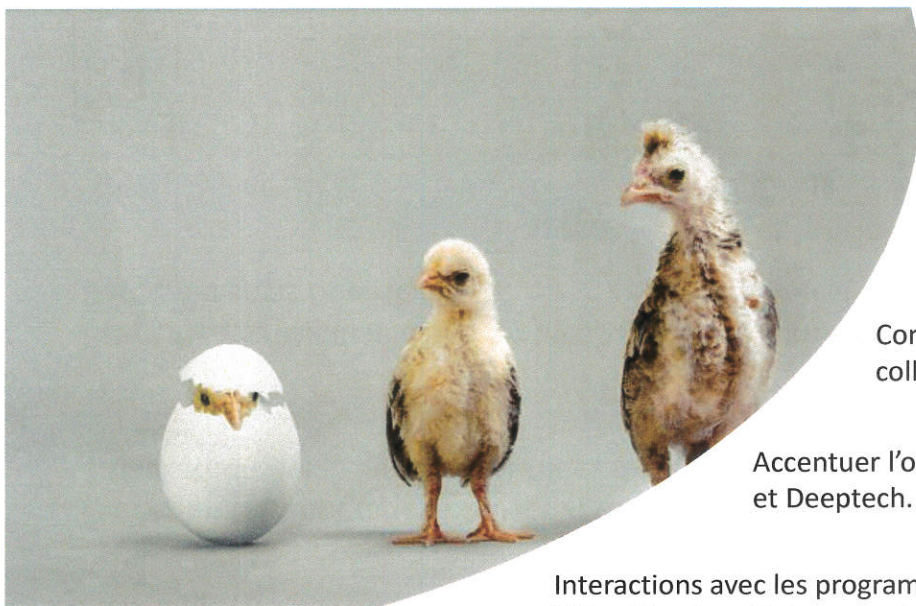
Startup Manager



A recruter en 2021: 1 chargé(e) de communication et événements



## 2. Objectifs et bilan 2020



## Rappel des orientations 2020

Poursuivre la croissance du nombre d'incubés.

Conserver un hyperaccompagnement fort et développer les actions collectives proposées aux startups.

Accentuer l'orientation des projets incubés vers les filières Industrie du Futur et Deeptech.

Interactions avec les programmes de pré-incubation ESS WE CAN et FLUXUS portés par Bliida (aide à l'identification d'intervenants, préparation de certains projets pour entrer en Starter Class The Pool).

Ouvrir 1 à 2 implantations nouvelles de The Pool en Lorraine: dissociation de la méthode d'accompagnement du lieu d'implantation de la startup incubée; permettre à The Pool de devenir l'incubateur de référence en Lorraine.

Poursuivre l'engagement au sein du réseau #IncubationBySEMIA permettant d'afficher une masse critique de 200 startups, et de faire bénéficier les incubés The Pool de la croissance et de la dynamique collective des incubateurs.



# Réalisations 2020

2 programmes Starter Class (17 projets accompagnés) + participation Starter Class ICC.

2 Comités d'Engagement: 22 projets présentés, 15 validés.

4 journées de Comités de Suivi.

Événements et opérations collectives The Pool: 3 soirées Rdv des Experts, 1 soirée des incubés, 1 Hackathon Act in Space, 5 journées d'ateliers thématiques, 5 salons (GEN, ICN, Epitech, 360 Grand Est GO CCI/CMA).

Événements réseau #incubationbySEMIA: 12 réunions de coordination, 15 webinars, 1 Digital Day, 2 journées DeepTech Est.





## Réalisations 2020

4 réunions des incubateurs d'excellence du Grand Est.

French Tech Tremplin: obtention du label + accompagnement de 3 projets.

French Tech Visa: 2 visas délivrés (provenance Russie + Tunisie).

Participation aux jurys Fluxus (programme ICC de Bliiida).

Equipe certifiée méthodologie Vianéo + formation à la levée de fonds.

Etablissement d'une convention Bliiida/SEMIA pour loger l'activité de l'incubateur au sein d'un établissement secondaire de SEMIA à Metz.

## Nouveaux incubés 2020



**ROBERTBIKES**



**Mediflash**

La plateforme de remplacement  
pour les soignants, par des soignants



## Une grande variété de secteurs d'activité

Au 01/11/2020, sur les 26 projets en cours d'incubation individuelle:



**62%**  
Numérique



**19%**  
Industrie



**3%**  
Industries Culturelles  
et Créatives



**10%**  
Economie Sociale et  
Solidaire



**6%**  
MedTech

*Un point commun: l'innovation*



## Impact économique de l'activité The Pool

Au 30/06/2020, sur les 26 projets en cours d'incubation :



24 entreprises créées



Effectif total de 118 ETP



CA 2020 cumulé de 413 k€



273 k€ de fonds levés cumulés (BA et fonds)  
1,952 M€ d'aides collectées (prêts + aides et subventions)



*NB: pas de données concernant le taux de survie à 3/5 ans, du fait de la jeunesse de l'incubateur*



## Budget 2020

CHARGES		Prévi	Exécuté	RECETTES	Prévi	Exécuté
E x p l o i t a t i o	Programmes Starter Class	42 000 €	55 813 €	Région Grand Est	165 000 €	165 000 €
	Prestations externes aux projets	150 000 €	125 498 €	Metz Métropole Exploitation	30 000 €	30 000 €
	Marketing et communication	20 000 €	16 894 €	Participation incubés prestations externes	30 000 €	23 548 €
	Événements et opérations collectives	30 000 €	7 513 €	Loyers incub individuelle	19 200 €	26 766 €
	Masse salariale	273 500 €	233 675 €	Participation incubés frais Starter Class	7 500 €	8 500 €
	Coordination Semia	30 000 €	30 000 €	FEDER	269 950 €	232 296 €
<b>Total Exploitation</b>		<b>545 500 €</b>	<b>469 393 €</b>		<b>521 650 €</b>	<b>486 110 €</b>
F r a i s  G a u x	Loyer	30 000 €	30 000 €	Metz Métropole Frais Généraux	135 000 €	135 000 €
	Frais transport et de réception	14 000 €	9 301 €			
	Frais de structure	65 000 €	65 000 €			
	Réserve de trésorerie	10 000 €	10 000 €			
	Formation salariés	5 000 €	2 100 €			
	Equipements informatiques et licences	5 500 €	6 072 €			
	Equipements locaux incubateur	2 100 €	2 753 €			
	Outils de gestion	3 400 €	4 700 €			
<b>Total Frais Généraux</b>		<b>135 000 €</b>	<b>129 926 €</b>		<b>135 000 €</b>	<b>135 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>680 500 €</b>	<b>599 319 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>656 650 €</b>	<b>621 110 €</b>

A Metz, le 08/01/2021

Nom, Prénom:

Qualité:

Signature:



## Budget 2020: explication des écarts

Des charges d'exploitation inférieures à celles budgétées liées à :

- des dépenses opérationnelles non réalisées (prestations externes aux projets, événements) suite aux restrictions liées à la situation sanitaire;
- l'embauche d'un collaborateur début juin vs janvier 2020.

Des recettes d'exploitation exécutées supérieures aux charges exécutées, car l'incubateur a accueilli davantage de projets de startups qu'estimé initialement.

Un budget 2020 exécuté positif affichant un solde de + 21 791€.















### 3. Perspectives 2021



## Chiffres clés

	2020	2021
Total Projets Incubés	 31	 32
Projets passés par la Starter Class	 17	 20
Projets validés par les Comités d'Engagement	 15	 14
Effectifs	 4	 5
Budget (k€)	 600	 611



## Orientations 2021

Poursuivre la croissance du nombre d'incubés et sortir une dizaine de projets incubés « par le haut ».

Accroître la qualité et la maturité des projets entrant en incubation.

Développer les liens avec le monde universitaire et de la recherche en Lorraine.

Accompagner le déploiement d'une offre d'incubation à Epinal.

Organiser à Metz un événement réseau permettant la rencontre des startups accompagnées à l'échelle régionale.



## BUDGET PREVISIONNEL 2021

CHARGES		RECETTES	
Projets	120 000	FEDER	226 488
Communication & événements The Pool	30 000	Région Grand Est	150 000
Fonctionnement	60 471	Metz Métropole	150 000
Gestion et pilotage	65 833	Mécénat	50 000
Salaires	335 184	Participation incubés prestations externes	35 000
<b>TOTAL</b>	<b>611 488</b>	<b>TOTAL</b>	<b>611 488</b>



## 4. Conclusion et annexes



# Conclusion

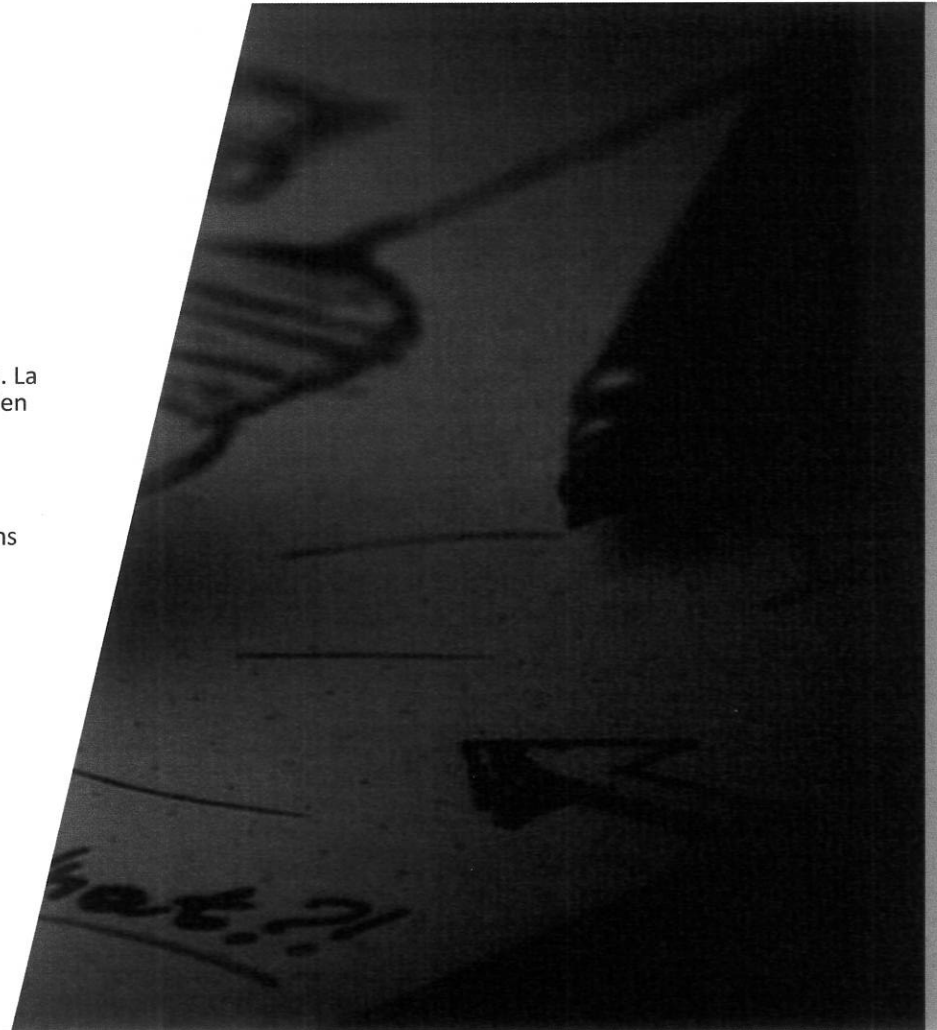
## Des objectifs 2020 atteints, une tendance à confirmer.

A fin 2020, The Pool atteint ses objectifs malgré le contexte sanitaire. La réactivité d'intervention auprès des entreprises accompagnées, en lien avec l'ensemble des incubateurs du groupe #incubationbySEMIA, a permis de dépasser cette crise pour la plupart d'entre elles.

L'incubateur a prouvé sa capacité à déployer un modèle d'accompagnement pertinent lui permettant de répondre aux besoins des startups.

Pour 2021, The Pool se donne de nouvelles ambitions :

- Sortir des incubés par le haut, sur leurs marchés, générant du CA fondé sur un modèle de potentiel de croissance forte.
- Accompagner davantage de startups relevant des filières industrielles.
- Renforcer les liens avec le monde académique.





## Contact :

**Martin GREDER**

Responsable incubateur The Pool

[thepool@tcrm-blida.com](mailto:thepool@tcrm-blida.com)

06.02.72.83.23

<http://wiiith.bliida.fr/the-pool>

<https://www.facebook.com/THEPOOL.BLIIDA>

Avec les remerciements appuyés à nos partenaires financeurs:





## Liste des incubés au 31/12/2020

Nom du projet	Descriptif du projet	Nom du porteur principal	Prénom du porteur principal	Nom du projet	Descriptif du projet	Nom du porteur principal	Prénom du porteur principal
ANIPO	Quand un instrument de musique sera identifiable partout, il ne sera plus utile part.	GERSENBASER	Cyrille	DATASCOPE	La data comme catalyseur à la prévention des risques psychosociaux en entreprise.	YUSKINA	Eustenia
CALINESCENCE	Dépassif Facilitant le recroisement affectif des labels hospitaliers et le mieux-être de la population du sud avec les parents.	SANTONNY	Aurore	FULBERT	Notre assistant personnel pour trouver le bon job ou le bon candidat.	SCHANZBERG	Cyrille
HOLIPRESSE	Solution de nouvelles des machines à imprimer en développant des outils de micro-industrie.	STOCKY	Aurélien	MOONLY	Quelques vos cheveux de règles avec votre centaine d'habitants et musiciens.	MASQUEUR	Amp
TSIKY	Plateforme de redistribution de postes de travail vacants due à la responsabilité de l'activité des centres de brucite.	HEONONN	Anne	SUNZULAR	Le outil d'aide à la décision pour l'investissement dans la blockchain & les cryptomonnaies.	REVERRE	Stephane
MATCH YOUR TALENTS	Solution innovante de présentation professionnelle via signature vidéo de 15 secondes.	DURCLA	Esther	VP DIVE	La plate forme tout en un pour les associations et athlètes de clubs de plongée.	VASSA	Jeremy
LUX KEY	Solution de marketing automatisé du comportement des utilisateurs de logiciels SaaS, permettant la personnalisation continue de ces logiciels.	CLUBRON	Loïc	ROBERT BIKES	Concevoir, assembler et commercialiser des vélos français personnalisables et écoresponsables à la fois pratiques et innovants.	BEAUDOING	Yon
AODNA	Plateforme de communication entre crochets et parents via la numérisation du cahier de transmission.	AKOR	Rémi	L'Empreinte	Service de recommandation et de cagnotte dédié aux produits de consommation compatibles avec la transition entrepreneuriale.	BODANUT	Lauréot
COEPIIT	Plateforme de gestion d'interventions sur chantiers destinée aux entrepreneurs et artisans du bâtiment.	OLLA	Anthony	HEART SQUAD	Rendre visibles et audibles les voix de tous, tout en assurant la diversité, l'inclusion ou simplement en changeant.	HEBBE	Belki
REPLACE	Solution industrielle de recyclage d'emballages plastiques complexes sur le principe du waste-to-product.	VILHEMIN	Louane	SIMPLETO	Création des opportunités économiques pour les entreprises, les experts en communication et les commerciaux indépendants en aide et facilitation en leur apportant un cadre et une méthode propres aux affaires.	CAUSIN	Rémi
GREENTECH INNOVATIONS	Logiciel d'inspection pour la réduction des coûts énergétiques de sites complexes.	CHOUERY	David	SIMODRE	Digitalisation des données locales et des systèmes d'échanges locaux.	D'HARDEMARE	Emmanuel
HOCAPA	Passport santé numérique du cheveu.	COLIN-NOESGER	Muad	THEARTHILY / BOTCUP	BOTCUP: le goblet réutilisable innovant, modifiable en bouteille.	COLIN	Jam
EASY SAV	Outil numérique permettant aux techniciens en intervention d'accéder aux informations techniques de différents équipements.	VAN DEN HOVE	Maurice	Mes Talents	Développer une gestion agile et respectueuse des talents en entreprise en proposant une solution de partage salarial tout en maximisant les coûts via une plateforme.	CRESSAT	Alexy
THE MISSING ONE	Plateforme de mise en relation entre développeurs et entreprises du Grand Est.	LEFFVRE	Sébastien	MEDIPLASH	App de mise en relation entre des établissements de santé pour les besoins de remplacement de courte durée et des professionnels paramédicaux indépendants.	CHASTEL	Stéphane
CITYPEPS	Boîte à outils digitale pour managers de grandes villes.	BEHRA FERRI	Nora	INTERGENIO	The Interpersonal multi-sided platform connecting senior citizens to other people and services to enrich their everyday lives.	MICHEL	Christian
MVE TECHNOLOGIE	Technologie additive de métallisation de haute surface quelle que soit la forme géométrique.	WERSE	Christophe	STIMULACTIV	SOLUTIONS NUMÉRIQUES PROFESSIONNELLES DE PRÉVENTIONS ET DE COMPENSATION DES PERTES D'AUTONOMIES.	BOURNAUD	Pierre
VIRID-IT	Solution logicielle et matérielle qui optimise le traitement des flux de données non structurées pour en réduire la volumétrie.	GUARDEOLE	Pierre-Antoine				

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour tous les points
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour tous les points
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain	Excusée points 3 et 4	Pour les autres points
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour tous les points
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour tous les points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour tous les points
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz	Excusé point 1	Pour les autres points
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour tous les points
CARPENTIER	François	Cuvry	Excusé - Pouvoir à François GROSDIDIER	Pour tous les points sauf 3 (M.Grosdidier excusé)
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour tous les points
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour tous les points
DIEUDONNE	Vincent	Vany	ABSENT	
DORR	Antoine	Vantoux		Pour tous les points
DUMONT	Michel	Féy		Pour tous les points
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour tous les points
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour tous les points
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour tous les points
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	Absent points 1 à 7	Pour les autres points
GOUTH	Cédric	Woippy	Excusé point 3	Pour les autres points
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour tous les points
GROSDIDIER	François	Metz	Excusé point 3	Pour les autres points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	Excusé points 1 à 6	Pour les autres points
HENRION	François	Augny	Absent points 1 à 3	Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		Pour tous les points
HUBER	Pascal	Chesny		Pour tous les points
HUET	Armelle	Noisseville	Excusée	

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
KHALIFE	Khalifé	Metz	Excusé point 5	Pour les autres points
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour tous les points
KURTZMANN	Walter	Peitre		Abstention point 5 - Pour les autres points
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour tous les points
LOGIN	Frédérique	Amanvillers	Excusée	
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour tous les points
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour tous les points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour tous les points
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour tous les points
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour tous les points
NICOLAS	Martine	Metz		Pour tous les points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour tous les points
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour tous les points
ROUX	Sylvie	Mey	Excusée - Pouvoir à Claude VALENTIN	Pour tous les points
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour tous les points
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour tous les points
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour tous les points
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour tous les points
THIL	Patrick	Metz	Excusé point 3	Pour les autres points
TORLOTING	Michel	Gravelotte	Absent points 1 à 3	Pour les autres points
TRAN	Doan	Metz	Excusée - pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	Pour tous les points
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle	Absent points 1 à 3	Pour les autres points
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour tous les points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour tous les points
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour tous les points

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210329-03-2021-DB4-DE

**Numéro de l'acte :** 03-2021-DB4  
**Date de décision :** lundi 29 mars 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Signature d'une convention entre Metz Métropole et SEMIA / THE POOL et versement d'une subvention  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 31/03/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210329-03-2021-DB4-DE  
**Document principal :** 99\_DE-4.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-BUREAU votes 29-03-2021.pdf

**Historique :**

30/03/21 15:30	En cours de création	
30/03/21 15:31	En préparation	Catherine DELLES
31/03/21 11:27	Reçu	Catherine DELLES
31/03/21 11:28	En cours de transmission	
31/03/21 11:30	Transmis en Préfecture	
31/03/21 11:34	Accusé de réception reçu	